



Press Information • Communiqué de presse • Comunicado de prensa

Le Conseil International des Infirmières appelle à la collecte de données sur les taux d'infection et les décès parmi les personnels de santé

La scandaleuse incapacité des gouvernements à enregistrer les taux d'infection et les décès aggrave les risques pour le personnel et minimise l'ampleur réelle du problème

Genève, Suisse, le 6 mai 2020 – Le Conseil International des Infirmières (CII) appelle les gouvernements à enregistrer sans plus tarder, et de manière exacte, le nombre d'infections et de décès parmi les personnels de santé. En effet, toute lacune dans ce domaine augmente les risques de nouveaux décès et est un affront aux personnels qui ont déjà succombé.

Le mois dernier, le CII rapportait que plus de cent infirmières avaient perdu la vie, dans le monde, après avoir contracté la COVID-19. Pour sa part, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) faisait état de 23 000 cas d'infection parmi les personnels de santé.

Mais, pour choquants que soient ces chiffres, le CII estime désormais qu'ils minimisent largement l'ampleur réelle du problème.

En effet, les informations complémentaires obtenues par le CII auprès des associations nationales d'infirmières qui sont ses membres (ANI), outre certains chiffres officiels gouvernementaux et des rapports de médias, suggèrent qu'**au moins 90 000 personnels de santé ont été infectés et que plus de 260 infirmières et infirmiers sont décédés.**

Des milliers de personnels infirmiers ont été infectés par la COVID-19 et des centaines sont déjà morts – mais les gouvernements sont incapables de dire combien exactement, car ils ne recueillent pas de données précises à ce sujet. Cette lacune entraîne une sous-estimation grave du taux d'infection et des décès parmi les infirmières et les infirmiers.

Pour le CII, cette incapacité à enregistrer les taux d'infection et les décès parmi le personnel de santé met en danger un plus grand nombre d'infirmières et de leurs patients.

Le CII demande donc que les données concernant les infections et les décès parmi les personnels de santé soient collectées systématiquement par les gouvernements et centralisées par l'OMS. Une telle démarche serait non seulement une marque de respect envers les infirmières et les infirmiers qui ont donné leur vie, mais elle permettrait aussi d'éclairer les stratégies de prévention, en particulier s'agissant des problèmes fondamentaux que sont les tests de dépistage et le manque d'équipement de protection individuelle (EPI).

M. Howard Catton, Directeur général du CII, a observé que :

« L'absence de données officielles concernant les infections et les décès parmi les infirmières et autres personnels de santé est un scandale. Les infirmières et les personnels de santé sont davantage exposés aux risques en raison du manque d'EPI et de la préparation insuffisante à cette pandémie. Par conséquent, nous voyons les

taux d'infection et, malheureusement, le nombre de décès augmenter tous les jours. L'incapacité des gouvernements de recueillir systématiquement ces données nous prive d'éléments qui enrichiraient les connaissances scientifiques nécessaires pour renforcer les mesures de contrôle et de prévention des infections, ainsi que de sauver la vie des autres personnels de santé.

Faute d'action de la part des gouvernements, je crains que cette pandémie ne cause des milliers de morts parmi nos collègues infirmiers et infirmières. »

Les données du CII proviennent de trente pays. Elles montrent qu'en moyenne, 6 % de tous les cas confirmés de COVID-19 touchent les personnels de santé, dans une fourchette allant de 0 % à 18 %. En extrapolant ce taux à l'échelle mondiale, aux 3,5 millions de cas confirmés de COVID-19 dans le monde correspondraient quelque 210 000 personnels de santé infectés.

M. Catton a aussi relevé que :

« Si les gouvernements persistent à fermer les yeux et à s'abstenir de recenser les infirmières qui ont perdu la vie, le message transmis est que la vie de ces infirmières ne compte pas. Au contraire, le fait de disposer de ces données aiderait les ministres et les fonctionnaires à se concentrer sur l'essentiel : sauver des vies.

Le CII ne ménage aucun effort pour influencer les gouvernements, de même que les obliger à rendre des comptes et à empêcher le décès de nos collègues infirmières. Quand le moment sera venu d'écrire l'histoire de la pandémie de 2020, nous veillerons à ce que les noms des personnels infirmiers qui ont donné leur vie soient enregistrés et honorés, afin que leur sacrifice ne soit jamais oublié.

Et si les gouvernements n'agissent toujours pas, nous veillerons à ce que, lors des enquêtes qui ne manqueront pas d'être diligentées sur la COVID-19, les dirigeants politiques nous expliquent pourquoi ces informations n'ont pas été recueillies ».

Veillez trouver le message vidéo d'Howard Catton sur la mort des infirmières [ici](#).

* * *

Note pour les rédactions

Le **Conseil International des Infirmières (CII)** est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch
[@ICNurses](#)